



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT

AGRICULTURE

Agroéquipement (Mécanisation, tracteurs, matériel d'irrigation)



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES

Le secteur de l'agroéquipement, englobant la machinerie agricole, les systèmes d'irrigation et les unités de transformation post-récolte, représente un levier de transformation majeur. Si l'agriculture demeure le principal moteur de l'économie ivoirienne (15,9 % du PIB et 50 % des emplois), le déficit structurel de mécanisation entrave ses performances. L'État a ainsi érigé la modernisation du parc matériel en priorité absolue de sa politique de souveraineté alimentaire. À l'horizon 2030, la stratégie gouvernementale prévoit l'opérationnalisation de 20 Centres de prestation de services agricoles motorisés et de centres de maintenance régionaux, le déploiement de 10 000 tracteurs, ainsi que la mécanisation de 40 % des exploitations d'une superficie supérieure à 5 hectares.

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAINES DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

L'agroéquipement est le levier transversal indispensable à la transformation structurelle de l'économie nationale. Bien que l'agriculture représente 15,9% du PIB et concentre près de 50% des emplois, son potentiel de croissance reste bridé par une sous-mécanisation chronique. Le développement de ce domaine est donc crucial pour :

- Garantir la souveraineté alimentaire en décuplant les rendements (riz, maïs, manioc) et en réduisant drastiquement les pertes post-récolte.
- Améliorer la compétitivité des cultures d'exportation sur les chaînes de valeur mondiales.
- Stimuler l'industrialisation locale par l'émergence d'une filière de montage (assemblage de tracteurs/équipements) et d'un réseau de maintenance.
- Moderniser l'image de l'agriculture pour la rendre plus attractive auprès des jeunes entrepreneurs et pallier le déficit de main-d'œuvre rurale.

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAINES AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

Bien que le marché reste encore fortement tributaire des importations d'engins finis, le secteur amorce une dynamique de structuration soutenue par l'État. Les récents programmes gouvernementaux de dotation en matériels (distribution de tracteurs et de kits d'irrigation aux coopératives) et le lancement des premiers Centres de Prestation de Services Agricoles (CPSA) ont permis d'amorcer la création d'un véritable marché de services mécanisés. En outre, on observe les prémices d'une industrialisation de la filière avec l'intérêt croissant des concessionnaires pour l'installation d'unités d'assemblage local dans les zones industrielles, ainsi que le développement progressif d'offres de financement adaptées comme le crédit-bail (leasing) agricole.

SOCIAL



L'introduction de la motorisation, même à l'échelle de la petite mécanisation (motoculteurs, tricycles), contribue de manière très significative à la réduction de la pénibilité du travail agricole. Cet allègement physique est un facteur déterminant pour freiner l'exode rural et rendre le secteur plus attractif pour la jeunesse. En outre, la professionnalisation de l'agroéquipement génère l'éclosion d'une nouvelle classe d'agro-entrepreneurs prestataires de services et crée de nouveaux bassins d'emplois techniques en milieu rural (conducteurs d'engins, mécaniciens spécialisés, techniciens de maintenance et gestionnaires de flottes).



RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS



- Plan National de Développement (PND 2026-2030) ;
- Programme National d'Investissement Agricole de troisième génération (PNIA III) ;
- Stratégie Nationale de Développement de la Mécanisation Agricole (SNDMA)
- La Loi d'Orientation Agricole (LOA) et ;
- Le Plan Directeur des 9 Agropôles (Pôles de Développement Agricole Intégré) : qui intègre la mécanisation comme condition préalable au développement des grandes chaînes de valeur régionales.

COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL

	<p>Dans les pays développés et les grandes puissances agricoles émergentes (Amérique, Europe, Asie), l'agriculture est hautement motorisée (souvent plus de 20 à 30 tracteurs pour 1 000 hectares). Le marché mondial de l'agroéquipement a déjà amorcé la transition vers l'agriculture dite "4.0" (agriculture de précision, tracteurs autonomes guidés par GPS, capteurs connectés et drones).</p> <p>AFRICAIN</p> <p>L'Afrique subsaharienne enregistre le taux de mécanisation le plus faible au monde. En moyenne, près de 80% de la préparation des terres y repose encore sur la force musculaire humaine, contre environ 15 % par traction animale et seulement 5% par motorisation. La densité mécanique moyenne plafonne à moins de 2 tracteurs pour 1 000 hectares de terres arables, limitant drastiquement la productivité du continent.</p> <p>RÉGIONAL</p> <p>Bien qu'elle soit le premier producteur agricole de la région UEMOA/CEDEAO, la Côte d'Ivoire accuse un fort déficit d'équipement (le taux de mécanisation global des petites exploitations reste inférieur à 10%). Cependant, grâce à la mise en place des Agropôles et à des objectifs étatiques forts (couvrir 40% des opérations pour les fermes de plus de 5 ha d'ici 2030), le pays est actuellement l'un des marchés d'importation et de services liés à l'agroéquipement les plus dynamiques et prometteurs d'Afrique de l'Ouest.</p>
 <p>03</p> <p>LE POTENTIEL DU SECTEUR</p>	<p>DEMANDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vaste marché à équiper ; potentiel de 2 983 579 ha pour le vivrier et 7 284 232 ha pour les cultures d'exportation ; • Transition vers le vivrier : potentiel de 100 000 ha supplémentaires en culture intensive de riz et maïs ; • en transformation ; • Accès facilité via les ports d'Abidjan et de San Pedro pour l'importation de pièces détachées destinées à l'assemblage local ; • Jeunesse nombreuse et présence d'instituts de formation d'excellence (INP-HB, écoles d'agronomie) capables de fournir des ingénieurs agronomes et des techniciens en machinisme agricole ; • Potentiel de création de dizaines de milliers d'emplois directs et indirects.
 <p>04</p> <p>LES ATOUTS</p>	<p>CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES</p> <p>Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MINADERPV). Appui de structures dédiées à la vulgarisation et à la recherche (ANADER, CNRA).</p> <p>ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS</p> <p>Le secteur de la transformation agricole et de l'assemblage d'équipements est pleinement éligible aux avantages du Code des Investissements (Régimes de déclaration et d'agrément), catégorisé comme secteur prioritaire.</p> <p>INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT</p> <p>Exonération des droits de douane et suspension temporaire de la TVA sur l'importation de matériels, d'équipements et du premier lot de pièces de rechange. Exonérations fiscales (impôt sur les bénéfices, patente) allant de 5 à 15 ans selon la zone d'implantation (A, B ou C) avec des avantages supérieurs pour les zones moins développées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction d'impôt sur les bénéfices : Les entreprises investissant dans l'agroéquipement peuvent bénéficier d'une réduction de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) pouvant aller jusqu'à 50 % du bénéfice réinvesti sur une période déterminée. • Crédit d'impôt : Crédit d'impôt spécifique pour le développement d'activités, notamment pour les PME, imputable jusqu'à remboursement total sur une période pouvant aller jusqu'à 10 ans.

	<p>DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR</p> <p>Amélioration continue du réseau routier (désenclavement des zones agricoles), aménagement de nouvelles zones industrielles (PK24, San Pedro, Bouaké) prêtes à accueillir des unités industrielles d'assemblage.</p> <p>LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)</p> <p>Opportunité majeure pour l'irrigation de précision optimisant la ressource en eau (goutte-à-goutte) et la promotion de pompes hydrauliques fonctionnant à l'énergie solaire.</p> <p>INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES</p> <p>Guichet unique de l'investissement (CEPICI) permettant la création d'entreprise en un temps record. Climat des affaires en constante amélioration (dématérialisation des actes administratifs).</p>
 <p>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</p>	<p>Malgré le besoin en mécanisation, le taux reste en dessous de 30% ce qui pourrait susciter les opportunités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une unité de production ; • Vente et maintenance ; • Création de centres de prestation de services Agricoles mécanisés ; • Création d'unités de montage des équipements de petite mécanisation (travail du sol et opérations de récolte et post-récolte) ; • Développement de centres de maintenance d'engins ; • Développement des usines de productions des matériaux de tunnel et serres agricoles ; • Solutions d'irrigation goutte-à-goutte et construction de magasins de stockage adéquats ; • Introduction de drones pour l'épandage et solutions de gestion intelligente des sols pour améliorer la productivité ; • Centres de formation spécialisés dans le machinisme agricole et la réparation. <p>INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des zones aménagées par le Gouvernement pour faciliter l'installation d'équipements de transformation ; • Quatre (4) Centres de Prestation de Services Agricoles Mécanisés (CPSAM) à Bouaké, Yamoussoukro, Bouaflé et Toumodi ; • Intégration de la recherche en mécanisation durable au cœur des programmes des structures compétentes pour adapter les machines aux spécificités des sols ivoiriens ; • Alliance visant à fournir des machines agricoles via des PME de services agricoles (PMEA) pour moderniser les opérations agricoles ; • Construction de l'Autoroute Abidjan-San Pedro prévue ; • Existence du Chemin de Fer Abidjan-Ouagadougou ; • Construction de chemin de fer prévu entre Man et San Pedro ; • Existence d'un port maritime à San Pedro ; • Aménagement de la Zone Industrielle San Pedro (500 ha).
 <p>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <p>MINADERPV, Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), CEPICI.</p> <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <p>Concessionnaires de machines agricoles (Tractafric, CFAO, etc.), équipementiers en irrigation, banques commerciales et institutions de crédit-bail.</p> <p>COMMUNAUTÉ</p> <p>Coopératives agricoles, fédérations et interprofessions agricoles, faitières de jeunes ruraux.</p> <p>LE SECTEUR</p>

	<p>Petits exploitants familiaux, grandes entreprises agro-industrielles, prestataires privés de services agricoles.</p>
 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>L'ensemble du territoire national est concerné, avec des spécificités par zones de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Béliér, Poro, Tchologo, Tonkpi : Riziculture et Maraîchage (fort besoin d'irrigation et équipements de mécanisation des opérations de sols, de récolte et post récolte) • Districts des Savanes, du Denguélé, du Woroba, du Zanzan : Coton, anacarde et karité : • Régions Bas-Sassandra, Sud-Comoé, Goh-Djiboua : Cacao, palmier, hévéa, coco :
 <p>QUELQUES LIENS UTILES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Portail du CEPICI (Centre de Promotion des Investissements) : www.cepici.gouv.ci (pour les démarches et avantages du code des investissements). • Ministère de l'Agriculture : www.agriculture.gouv.ci • Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) : www.firca.ci • Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) : www.anader.ci